



rc·management

Livret d'accueil Stagiaire

Formation e-learning FOAD

Excellence Opérationnelle des Organisations Maintenance

v.2 - 5 mai 2021

**Ce Livret d'accueil est annexé à la Convocation de formation des stagiaires.
Il est également accessible sur le site www.rcmanagement.fr**

RC Management – 14 allée des Noisetiers – 64600 Anglet
Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 72 64 02267 64
auprès de la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine

Introduction

RC Management est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention. Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons attentifs à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous
L'équipe RC Management

Présentation de RC Management

Nos valeurs et nos engagements

RC Management a pris l'engagement de rendre ses formations accessibles à TOUS.

Nous avons obtenu la **Certification Qualiopi le 13 avril 2021, catégorie Actions de Formation**, et nous répondons aux exigences du CNEFOP relatives à la formation professionnelle.

En respectant ainsi les 21 indicateurs de qualité définis par la loi, nous avons obtenu **la certification Datadock**.



Nos activités

Par du conseil et des formations, nous accompagnons nos clients dans la sécurisation de leur Stratégie et de leurs Objectifs Maintenance.

Nos formations principales sont les suivantes :

- Excellence Opérationnelle des Organisations Maintenance
- Management de Contrats de Maintenance
- Manager mon équipe Maintenance
- Technicien de Maintenance : développer ma fonction pour un meilleur service au client

Nous construisons également des formations sur mesure à la demande de nos clients.

La satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations

Indicateur de Satisfaction des Formations (actualisé le 05/05/2021)					
Formations	Satisfaction 2019	Satisfaction 2020	Satisfaction 2021	Nombre de Stagiaires	Satisfaction 2019 / 2021
Technicien de maintenance : développer ma fonction pour un meilleur service au client	93,1%	98,0%		91	93,6%
Manager mon équipe Maintenance	92,6%	94,4%	97,0%	108	94,3%
Management de contrats de Maintenance	94,2%	98,1%		45	96,0%
Excellence Opérationnelle des Organisations Maintenance	94,0%	Annulé - Covid	96,7%	22	95,5%
Diagnostic Maintenance et construction de son Plan de Progrès			100%	10	100%

L'organisation de votre formation

Le contenu de votre formation

Une Convention de Formation a été signée à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation.

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse du besoin afin d'adapter, si nécessaire, les conditions de formation et d'assurer une bonne adéquation santé/formation, notamment pour les personnes en situation de handicap. Sur ce point, nous sommes accompagnés par Handifeel's, cabinet conseil spécialisé dans l'accompagnement global des entreprises et le maintien en emploi des salariés.

Votre convocation à la session de formation

La Convocation à la session de formation vous a été adressée par email (ou à par votre employeur).

Elle mentionne :

- Le titre de la formation.
- Le planning indiquant les dates de début et de fin d'ouverture de la formation ainsi que la durée estimée du parcours.
- Le nom de votre formateur.
- Les coordonnées de votre contact RC Management.
- Les objectifs opérationnels visés,
- Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder à la formation,
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis.

Sont également annexés à la convocation, sous format PDF, le présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter.

Votre formateur

Ce module de formation a été conçu par Renaud CUIGNET.

Auteur de "Management de la Maintenance", Dunod 2018, Renaud accompagne les Organisations Maintenance dans l'amélioration de leurs performances opérationnelles et financières, en les aidant à renforcer leurs Bonnes Pratiques, leurs Processus Maintenance, les Méthodes Maintenance, les Systèmes de Pilotage et les Comportements de Management.

Renaud CUIGNET sera la personne de contact des participants tout au long de la formation.

Le déroulement de votre formation

- Option « Access » :
 - Module complet à réaliser à votre rythme sur notre plateforme e-learning (formation ouverte à distance).
 - Téléchargement complet des outils interactifs d'auto-évaluation, des supports de formation et des fichiers modifiables « méthodes maintenance ».
 - Chapitres en accès libre sans devoir valider les résultats des évaluations, des tests et des plans de progrès pour pouvoir accéder aux chapitres suivants.
 - Module accessible pendant 15 jours.
- Option « Progression » :
 - Module complet à réaliser à votre rythme sur notre plateforme e-learning (formation ouverte à distance).
 - Téléchargement complet des outils interactifs d'auto-évaluation, des supports de formation et des fichiers modifiables « méthodes maintenance ».
 - Validation sous supervision du formateur des évaluations, des tests et des plans de progrès pour pouvoir accéder aux chapitres suivants.
 - Recommandations écrites du formateur pour affiner vos plans de progrès.
 - Module accessible pendant 30 jours.

- Option « Excellence » :
 - Module complet à réaliser à votre rythme sur notre plateforme e-learning (formation ouverte à distance).
 - Téléchargement complet des outils interactifs d'auto-évaluation, des supports de formation et des fichiers modifiables « méthodes maintenance ».
 - Validation sous supervision du formateur des évaluations, des tests et des plans de progrès pour pouvoir accéder aux chapitres suivants.
 - Recommandations écrites du formateur pour affiner vos plans de progrès.
 - 2 heures d'échanges personnalisés en visio avec le formateur sur une période de 30 jours (à programmer de commun accord).
 - Module accessible pendant 30 jours.

Nos méthodes pédagogiques

Le parcours pédagogique est composé de 10 chapitres. Le parcours impose la réalisation complète de chaque chapitre afin de pouvoir accéder au chapitre suivant.

Chaque chapitre contient à minima :

- Des séquences de formation complétées d'explications orales de notre formateur.
- Des exercices d'évaluation et/ou d'auto-positionnement.
- Des questionnaires permettant de valider les connaissances acquises.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance (pédagogique et technique) mis à disposition du salarié

Vous avez reçu un courriel de notre plateforme e-learning Apolearn vous donnant vos codes d'accès à la formation.

Sur notre plateforme e-learning, une boîte de dialogue et une messagerie interne vous permet de communiquer avec notre formateur.

Les réponses à vos questions pédagogiques et techniques vous seront apportées sous 24 heures.

Votre présence et assiduité

Vous évaluez les acquis tout au long de la formation, en répondant à des exercices et à des questionnaires d'évaluation.

Cette formation sera sanctionnée par une attestation d'assiduité qui reconstituera le parcours de l'apprenant (temps de connexion, réalisation des travaux demandés, participation aux épreuves d'évaluation).

Évaluation de satisfaction

En fin de formation, vous répondrez à un questionnaire permettant d'évaluer votre **satisfaction « à chaud »** de la formation.

Quelques semaines plus tard, vous recevrez par courriel ou par SMS un lien permettant de renseigner sur un portail internet **une évaluation « à froid »** de votre formation.

Ces évaluations vous permettent de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session, les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. RC Management dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuelles insatisfactions exprimées, et qui traduit ces dernières en **actions de progrès dans une logique d'amélioration continue de nos prestations**.

Vos contacts

Renaud CUIGNET, Directeur de RC Management :

- Tél : 06 07 08 52 56
- Courriel : renaud.cuignet@rcmanagement.fr

RC Management / Siret : 444 104 616 00057

14, allée des Noisetiers

64600 ANGLET

Règlement intérieur applicable aux stagiaires (Article L 6352-3 du Code du Travail)

Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par RC Management.

Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet.

Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme, ou dans les locaux loués par l'organisme, de manière à être connus de tous les stagiaires.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires à l'occasion de la remise aux

stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence.

Accès à l'Organisme

Les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins.
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue correcte. Les stagiaires s'engagent à respecter la personnalité et les opinions de chacun. Ils doivent d'une manière générale ne rien faire qui gêne, nuise ou blesse. Tout comportement nuisant au bon déroulement du stage sera sanctionné (en application des Art. R 922.4 et R 922.7 du Code du Travail).

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

Sanction

En cas de faute ou d'infraction aux dispositions du présent Règlement Intérieur, RC Management peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard d'un stagiaire :

- rappel à l'ordre,
- avertissement écrit,
- exclusion partielle ou temporaire,
- exclusion définitive.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

En cas de sanction envisagée, le responsable de RC Management ou son représentant, indique le motif de celle-ci et recueille les explications du stagiaire.

En cas d'incident ou de litige durant les stages, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur RC Management, demander à être reçu par le responsable du Centre ou de l'Espace Formation, ou son représentant.

Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du : 1er novembre 2019